

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

(60)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de la Délégation algérienne

Vingt-deuxième session du groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

EPU de la République du Malawi

05/05/2015

Monsieur le Président ;

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à son homologue, la délégation de la République du Malawi conduite par Son Excellence M. Samuel Tembenu, Ministre de la Justice et des Affaires constitutionnelles, et la remercie pour la présentation du deuxième rapport de son pays soumis au titre du mécanisme de l'Examen périodique universel.

L'Algérie se félicite de la transition politique pacifique qui a eu lieu au Malawi depuis 2012, et du renforcement de son cadre institutionnel et normatif concernant les droits de l'homme.

S'agissant de la sensibilisation aux droits de l'homme, ma délégation prend note avec satisfaction des résultats obtenus et des efforts déployés par les différentes institutions nationales chargées de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

L'Algérie salue les démarches entreprises en matière de lutte contre les mariages d'enfants, en particulier le projet triennal orienté vers les districts les plus touchés par ce phénomène. Dans ce cadre, l'Algérie recommande au Malawi de renforcer le cadre juridique et institutionnel en matière de lutte contre les mariages des mineurs.

L'Algérie souhaiterait également recommander au Malawi de poursuivre les efforts dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes, en particulier en matière d'acquisition, de perte et de transfert de la nationalité.

Je vous remercie, Monsieur le Président.